



Département de  
l'instruction  
publique,  
de la culture et  
du sport



UNIVERSITÉ  
DE GENÈVE

INSTITUT UNIVERSITAIRE  
DE FORMATION DES ENSEIGNANTS

Vice-présidentes Mesdames Céline Merad-Malinverni (DIP) et Isabelle Mili (IUFÉ)

---

**Séance du Groupe de coordination (GDC)  
Mercredi 26 septembre 2018 de 17h à 19h  
Salle PM 234  
PV adopté**

---

Personnes présentes : Céline Merad Malinverni ; Isabelle Mili ; Sophie Canellini ; Marc Piccand ; Dominique Bruxelles ; Anne Sgard ; Roland Emery ; Juan Rigoli ; Rémy Kopp ; Anne Perréard-Vité ; John Kummer ; Francesca Marchesini ; Raphaël Fornallaz ; Maria-Teresa Perez Bacque ; Emilia Costes Madeira.

Personne excusée : Greta Pelgrims (remplacée par Roland Emery)

Prise du PV : Laurence Hofmann

---

### Ordre du jour

1. Adoption de l'OJ
  2. Adoption du PV du 20 juin 2018
  3. Information des présidentes
    - =>FEP
    - =>FORENSEC
    - =>MESP
    - =>FORMATION CONTINUE
- 

La séance est ouverte à 17H00 par les co-présidentes.

#### 1. Adoption de l'OJ

L'OJ est adopté.

#### 2. Adoption du projet de PV du 23 mai 2018

Le projet de PV est adopté.

#### 3. Informations des co-présidentes

- Madame Paola Marchesini est nommée Secrétaire générale du DIP dès le 15 octobre 2018. Son poste actuel sera assuré ad-intérim par Madame Véronique Bigio.
- Monsieur Nicolas Bindschedler est nommé Secrétaire général-adjoint, suite au départ à la retraite de Monsieur Frederic Wittwer.
- Madame Sandra Capeder est nommée directrice générale de l'OMP. Le professeur Eliez est directeur médical de l'OMP à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2018.



- Retour sur le projet de loi sur la FEP en 3 ans : il n'y a à ce jour aucun nouvel élément à communiquer ;
- Retour sur la Motion 2305 déposée en 2015 : elle sera vraisemblablement traitée, pour la forme, le 27 septembre 2018. Un rappel est fait concernant le problème qu'elle soulevait à l'époque sur la double gouvernance DIP-IUFE. Cet objet fait partie des différentes recommandations souhaitées par la Cour des comptes. Huit recommandations ont été traitées et solutionnées. L'institut a donc fait ce qui était demandé par l'autorité.

#### **4. Point de situation des 3 filières, FEP, FORENSEC et MESP.**

##### **FEP**

Les différentes décisions prises dans le cadre de la FEP 2.0 sont actuellement mises en œuvre.

La nouvelle version a reçu un bon accueil auprès des étudiants.

Toutes les modifications demandées ont été apportées malgré un délai très court pour ce faire. Il n'y aura ni année blanche, ni coût supérieur et il faudra gérer 200 inscriptions.

Les différents règlements vont être travaillés au semestre de printemps.

Certains obstacles de faisabilité sont rencontrés, mais ils ne relèvent pas d'un manque de volonté des personnes concernées sur la mise en œuvre du projet.

Le problème de la surveillance des devoirs demeure à clarifier. Un groupe de travail est constitué et comprend des directions d'établissements avec qui une collaboration est souhaitée. Pour l'interface, la Commission Emploi Stage va inviter ces directions d'écoles.

##### **FORENSEC**

Retour sur la rentrée : toutes les disciplines sont ouvertes. Les quotas ont été respectés dans toutes les disciplines où c'était possible. Il y a 137 étudiants en 1<sup>ère</sup> année pour 450 postulants au départ, 22 CSDS, 35 bi-disciplinaires.

La collaboration DIP-IUFE est saluée et remerciée.

29 oppositions ont été reçues et portent essentiellement sur des problèmes d'admissibilité. A ce sujet de nouvelles réglementations ainsi que de nouvelles procédures vont être mises en place afin de ne plus être confrontés à des décisions arbitraires.

Retour sur la procédure d'attribution des places de stages : le retour est positif de la part de l'ensemble des personnes concernées qui relèvent une notable amélioration du processus qui s'est en effet régularisé.

Le nombre de suppléances est plus important que prévu car il est difficile de trouver des personnes formées dans certaines disciplines.

Au secondaire II une nouvelle école devrait pouvoir s'ouvrir ; au cycle d'orientation d'importants besoins sont à envisager pour l'avenir.

Concernant l'encadrement de stages :

- Nouvelle dynamique de recrutement des FT
- Une réflexion est en cours sur le calendrier des stages afin de trouver des EDAC
- Les stages doivent s'organiser et démarrer le plus tôt possible.



- 2 points doivent être encore travaillés : les objectifs du stage et le travail des FT.

Le calendrier a été donné pour le stage en responsabilité en 2<sup>ème</sup> année.

L'institut n'intervient pas si un étudiant décide de faire des remplacements. Ce dernier doit juste rester conscient de la charge de travail que cela va lui imposer.

Pour la future année académique 2019-2020 les inscriptions s'ouvriront du 1<sup>er</sup> octobre au 2 novembre 2018, avec une procédure identique. Seule la période d'inscription a été modifiée afin de mieux gérer les problèmes de calendriers.

Pour la discipline informatique, il est relevé un manque d'enseignants formés chaque année. Au niveau du DIP, une réflexion est menée autour du plan de formation et de modules complémentaires à suivre afin de compléter le cursus de certains enseignants déjà en poste, mais qui ne sont pas suffisamment formés. La mise en place d'un CAS devrait pouvoir être organisée

Les instances Commission Emploi Stage et Comité de Programme vont travailler sur le point des visites effectuées par les FT.

### **MESP**

La Commission de la CDIP a rendu un rapport préliminaire particulièrement élogieux.

Le groupe d'expert sera présent pour une visite d'évaluation au sein de l'IUFE les 11 et 12 novembre 2018.

Des informations sont communiquées sur la rentrée :

- 24 diplômés durant l'année académique 2017-2018.
- 24 admissions pour la volée 8 cette année. 3 étudiants ayant fait le CCEP.
- 77 étudiants actuellement en cours de formation.
- .

### **FORMATION CONTINUE**

DAS-DomES : en attente d'un retour des employeurs. Il faut s'attendre à 25 à 30 étudiants.

CAS O2A : le plan d'études et la composition du Comité de programme projet sont approuvés. Le provisionnement est approuvé au niveau du DIP. Les inscriptions vont être ouvertes pour 40 personnes. Seront privilégiées les personnes ayant beaucoup d'expérience et qui ont déjà fait de la co-formation

Une formation pour le décrochage scolaire sera ultérieurement mise en place, à savoir quand le Das-DomES et le CAS O2A sont opérationnels.

### **Divers**

A la Commission Emploi Stage sont présents en tant qu'invités la FAMCO, l'UCESG et le SSP (syndicats).

La séance est levée à 19h00.